

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

17^e séance, 20^e année

Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Lévis

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 16 mai 2018 à 19 h, au centre administratif au 1860, 1^{re} Rue, Lévis, sous la présidence de monsieur Jérôme Demers.

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur Jérôme Demers, président du conseil des commissaires et du comité exécutif
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Monsieur Dany Bellemare, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Madame Dominique Cormier, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, vice-président du conseil des commissaires
Madame Claudette Gosselin Fecteau, commissaire
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Madame Angélique Paillé, commissaire-parent
Madame Catherine Rollier, commissaire-parent
Madame Marie-Josée St-Laurent, commissaire-parent
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du conseil des commissaires absents :

Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

1.2 Ouverture de la séance extraordinaire

Après un mot de bienvenue, monsieur Jérôme Demers, président, déclare la séance extraordinaire du conseil des commissaires en date du 16 mai 2018 ouverte à 19 h 08.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-17-18-122

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance extraordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Action collective relative aux frais exigés aux parents

3.0 Questions diverses

- 3.1 Questions et messages des commissaires

4.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

CC-17-18-123

PROPOSITION DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ PAR madame Dominique Cormier et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos pour discuter du point 2.1 – Action collective relative aux frais exigés aux parents.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 19 h 21.

CC-17-18-124

PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François-Yves Dubé et résolu :

QUE les membres du conseil des commissaires siègent à nouveau en séance publique.

ADOPTÉE à l'unanimité

Il est 21 h 24.

**Procès-verbal du conseil des commissaires
Commission scolaire des Navigateurs**

2.0 DÉCISIONS

CC-17-18-125

SG

2.1 Action collective relative aux frais exigés aux parents

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure autorisant une action collective relative aux frais chargés par 68 commissions scolaires (Dossier #150-06-000007-138 - jugement du 6 décembre 2016 et jugement rectificatif du 24 mai 2017);

ATTENDU la demande introductive d'instance en action collective déposée le 22 juin 2017 (Dossier #150-06-000007-138) à la suite du jugement d'autorisation;

ATTENDU l'entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses » (« Entente »);

ATTENDU les discussions tenues à huis clos;

ATTENDU que la présente résolution est adoptée sans admission de faits, de droit ou de responsabilité dans le seul but de mettre fin au litige;

ATTENDU la protection constitutionnelle au droit au secret professionnel, la protection du privilège relatif au litige et la protection du privilège relatif aux règlements d'un litige;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jérôme Demers et résolu :

D'APPROUVER l'Entente intitulée « Principaux éléments d'une entente de règlement relative aux frais chargés par les commissions scolaires défenderesses »;

D'AUTORISER le président et la directrice générale à signer la transaction et tout document devant donner effets aux présentes;

DE VERSER l'Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes, sous pli confidentiel au répertoire des présentes, étant entendu que cette Entente, la transaction et tout document devant donner effets aux présentes sont confidentiels et ne peuvent être rendus publics tant que la transaction n'a pas été approuvée par le Tribunal.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 QUESTIONS DIVERSES

3.1 Questions et messages des commissaires

Quelques commissaires posent des questions et transmettent de l'information à l'ensemble des membres du conseil des commissaires.

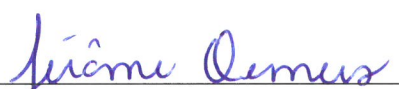
CC-17-18-126

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Dany Bellemare et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 41.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jérôme Demers
Président


Guylaine Giguère
Secrétaire générale